

Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative au projet d'implantation d'une gare routière internationale sur le site d'Erasme.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Le Ministre Pascal Smet, Ministre bruxellois de la Mobilité et des Infrastructures, a récemment annoncé avoir retenu le site d'Erasme comme lieu d'implantation crédible pour la nouvelle gare routière internationale.

Le choix de cet emplacement, situé au sein de structures urbaines particulièrement sensibles, pose sérieusement question dans la mesure où il remet en cause le projet de développement territorial de la zone porté conjointement par la Commune et la Région.

Le campus de l'hôpital universitaire Erasme et ses alentours font actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation de grande ampleur. Le foncier disponible devait en effet permettre une nouvelle densification de la zone, dans un secteur de Bruxelles où l'on connaît l'impérieuse nécessité de faire face au boom démographique.

Outre l'extension des infrastructures hospitalières, l'amélioration des conditions d'accueil de l'université de médecine de l'ULB et le développement du zoning industriel, principalement orienté vers le secteur médical, la Commune d'Anderlecht a, jusqu'à présent, soutenu l'émergence d'un véritable nouveau quartier pourvu de résidences universitaires, de logements divers, d'infrastructures collectives et d'équipements visant à instaurer une qualité de vie durable pour les nouveaux habitants.

Le terrain privilégié pour l'implantation de cette gare de bus est actuellement occupé par un parking, qui constitue déjà une rupture urbaine entre les structures existantes et les projets de constructions se situant de part et d'autre.

L'ambition de redéploiement territorial de la zone impliquait de faire de ce terrain un espace de rencontre entre les différentes fonctionnalités du site. Des infrastructures de vie urbaine, présentant une plus-value en termes de qualité de vie et de convivialité, devaient voir le jour afin d'installer une continuité urbaine entre les différentes constructions, existantes ou à venir.

L'instauration d'une gare de bus à cet emplacement risque de contrevenir sérieusement à ce projet et renforcerait profondément la rupture urbaine déjà existante à cet endroit. Elle pourrait mettre à mal tous les efforts déjà réalisés pour donner vie et dynamisme à l'ensemble du quartier.

En outre, le site est marqué par la construction d'un nouveau dépôt de la STIB à proximité, ce qui constitue déjà une première complication dans le projet de transformation urbaine à l'œuvre.

Le lieu choisi est donc incohérent d'un point de vue urbanistique et risque fort de s'inscrire à l'encontre du projet de développement territorial pour lequel la Région et Commune semblaient – jusqu'à récemment – s'accorder.

Les autorités de l'hôpital Erasme ont d'ailleurs manifesté leur profonde inquiétude face à cette annonce et s'en sont enquis auprès de la Commune d'Anderlecht.

Concernant les places de parking sur le site, il était question de les regrouper au sein de nouveaux silos. La proposition poserait donc également un problème sur le plan du stationnement, le site d'Erasme accueillant chaque jour des milliers d'étudiants et de très nombreux professeurs, chercheurs, membres du corps médical et autres travailleurs.

Enfin, le site prévu pour la gare routière est également peu cohérent en ce qui concerne son absence de liaison directe en métro vers la Gare du Midi.

Pourriez-vous me préciser la position du Collège sur ce projet anderlechtois de gare routière internationale, tant en termes de développement urbain que de mobilité.

Le Collège est-il associé à de nouvelles discussions sur ce projet ? Il y a quelques mois, les représentants communaux avaient exprimé leurs inquiétudes à l'occasion d'une première évocation de cette option d'implantation de gare routière.

Des contacts ont-ils par ailleurs été établis avec les autorités de l'hôpital et de l'université et avec les nombreux autres utilisateurs du site et de ses alentours, qui seraient lourdement impactés par ce projet ?

Avez-vous une idée des besoins annexes à cette gare de bus : parkings pour véhicules privés, zones de déchargement de bagages ?

Avez-vous identifié une quelconque plus-value de ce projet pour notre Commune ?

Qu'en est-il d'éventuelles simulations qui auraient été réalisées à l'aide du logiciel *MUSTI*, l'outil de planification en matière de mobilité, afin de déterminer les impacts qu'aurait le flux des bus dans cette zone ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

G. VERSTRAETEN verklaart zich sowieso voorstander van het uitbouwen van een internationaal busstation op het gebied van het Brussels gewest, misschien zelfs in Anderlecht, maar hij zegt niet dat dit op de Erasmussite moet gebeuren, die niet de beste plaats is om dit te realiseren. Maar men moet in die richting evolueren omdat de verkeersstoestand in de buurt van het Zuidstation heel pijnlijk voor de inwoners is. Er zijn te veel internationale bussen in de wijk die inladen en uitladen, zonder dat er eigenlijk een goede infrastructuur bestaat. Het leidt ook tot problemen van overlast. Het is dus logisch dat men een andere plaats vindt voor een dergelijk busstation. Het lijkt hem ook logisch dat dit zich aan de rand van de stad en niet in de stad bevindt. Er bestaat een studie betreffende verschillende sites. Hij vraagt zich af of het college over deze studie beschikt en er informatie over heeft. Indien ja, zou het mogelijk deze informatie aan de raadsleden te bezorgen?

Mw. de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord :

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Bedankt voor uw vragen omtrent een mogelijke verhuis van het internationale busstation van Brussel Noord naar de metrohalte Erasmus. Op dit moment heeft het college geen officiële mededeling van de Brusselse regering ontvangen, waarin het zijn voornemen uitspreekt om het genoemde busstation van het Noordstation naar de Erasmushalte te verhuizen. We hebben contact opgenomen met de bevoegde minister voor verdere uitleg en we gaan dit dossier van nabij opvolgen. We komen dus graag op een later moment op uw vraag terug. We zullen dan zeker de punten bespreken die u in u interpellatie vermeldde.

Bedankt voor u aandacht.

M. le Bourgmestre-Président dit que le Collège garde ce point en observation, mais ils n'ont reçu aucun courrier à ce sujet.

G. VAN GOIDSENHOVEN explique que le Ministre a fait une annonce très officielle à ce

sujet. Il s'étonne que, après ce premier contact qui a eu lieu avant les vacances d'été où le Collège avait marqué son inquiétude, il ne soit pas revenu vers le Collège avant de dire que le choix était presque bouclé pour Erasme. Il trouve très inquiétant qu'il n'y ait pas eu de contact avec l'Hôpital Erasme. Il invite le Collège à prendre contact sans tarder avec le Ministre qui avance dans son projet. Il est rare qu'il écoute le point de vue des Communes, surtout quand ses projets sont fort avancés. Il pense qu'il est essentiel que le Collège interagisse avec les autorités académiques et médicales d'Erasme qui sont pour l'instant extrêmement inquiètes et qui attendent de la part de leurs responsables communaux un engagement sur cette question qui leur paraît menaçante par rapport au développement de leur site et à la gestion des flux de leurs visiteurs et personnels.